

**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE
POINTE-CLAIRE**

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière 2026-2027-2028 de la Ville de Pointe-Claire a été déposé le 10 septembre 2025.

Toute personne peut prendre connaissance du rôle en personne à l'hôtel de ville de Pointe-Claire, 451, boulevard Saint-Jean, du lundi au jeudi de 8h00 à midi et de 12h45 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à midi, ou sur le site web de la ville de Montréal :

<https://montreal.ca/role-evaluation-fonciere>

Toute demande de révision à l'égard du rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectuée une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, doit:

- Être déposé avant le 1^{er} mai 2026 ;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible sur le site web de la ville de Montréal :

<https://montreal.ca/demarches/demander-une-revision-du-role-devaluation-fonciere>

- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement sur les tarifs*, adopté par le conseil de l'agglomération de Montréal et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Toute demande peut être déposée en personne, sur rendez-vous, ou par la poste :

Direction de l'évaluation foncière

Avant le 2 décembre 2025 :

255, boulevard Crémazie Est, bureau 700
Montréal (Québec) H2M 1L5

À partir du 2 décembre 2025 :

1611, boulevard Crémazie Est, 10^e étage
Montréal (Québec) H2M 2P2

Ou en ligne en consultant :

<https://montreal.ca/demarches/demander-une-revision-du-role-devaluation-fonciere>

Pour plus de renseignements :
Courriel : evalinfo@montreal.ca
Téléphone : (514) 280-3825

DONNÉ à Pointe-Claire, ce 18 septembre 2025.

**PUBLIC NOTICE
TO THE TAXPAYERS OF THE CITY OF
POINTE-CLAIRE**

PROPERTY ASSESSMENT ROLL

NOTICE is hereby given that the 2026-2027-2028 property assessment roll of the City of Pointe-Claire was filed on September 10, 2025.

Any person wishing to examine the roll can do so at Pointe-Claire City Hall, 451 Saint-Jean Boulevard, from Monday to Thursday from 8:00 a.m. until noon and from 12:45 until 4:30 p.m. and Friday from 8:00 a.m. until noon, or on the City of Montréal's website:

<https://montreal.ca/role-evaluation-fonciere>

Any application for administrative review with regards to the roll, on the ground that the assessor did not make an alteration that he ought to have made pursuant to section 174 of the *Act respecting municipal taxation*, must:

- Be filed before May 1st, 2026.
- Be submitted on the prescribed form available on the City of Montréal's website:

<https://montreal.ca/en/how-to/apply-property-assessment-review>

- Include the sum of money determined within the *By-law concerning rates*, adopted by the Urban Agglomeration of Montreal Council and applicable to the unit of assessment covered by the application.

Any application may be filed in person, by appointment, or by mail:

Direction de l'évaluation foncière

Before December 2, 2025:

255 Crémazie Boulevard East, office 700
Montréal (Québec) H2M 1L5

Starting December 2, 2025:

1611 Crémazie Boulevard East, 10th floor
Montréal (Québec) H2M 2P2

Or online by consulting:

<https://montreal.ca/en/how-to/apply-property-assessment-review>

For additional information:
E-mail: evalinfo@montreal.ca
Telephone: (514) 280-3825

GIVEN at Pointe-Claire, September 18, 2025.

Me Caroline Thibault
Greffière / City Clerk